

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Etudiant.e et ses environnements 1.2 EE (FDS B)

2025-2026

Code : S.SI.370.1535.F.25

Niveau : Module de base

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 2

Langue principale d'enseignement : Français Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

- *En déterminant les surveillances infirmières pertinentes dans chaque situation (Ab1)
- *En évaluant systématiquement le processus et les résultats des soins (Ab1)
- *En procédant à une évaluation clinique systématique et rigoureuse de l'état physique et mental de la personne (Ab4)
- *En établissant une relation de confiance et de partenariat avec les patient·es/client·es/ proches (Ab6)
- *En adoptant une attitude empathique, bienveillante et non jugeante (Ab6)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

- *En saisissant, dès la formation initiale, toutes les opportunités de développer ses compétences (Fb1)
- *En intégrant les savoirs expérientiels des patient·es/client·es et des collègues (Fb3)
- *En planifiant l'évolution de leur carrière (Fb4)

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

- *En agissant en cohérence avec les stratégies nationales et les cadres législatifs (Gb1)
- *En adoptant une posture réflexive (Gb1)
- *En prenant position pour l'amélioration continue de la qualité des soins (Gb2)
- *En utilisant à bon escient les ressources humaines, financières et écologiques (Gb3)

Objectifs généraux d'apprentissage/Apprentissages Critiques

- Poursuivre son projet personnel de professionnalisation : parcours de formation, de formation pratique, de carrière
- Se situer dans le milieu professionnel infirmier, en ayant recours au référentiel de compétences au niveau de 1ère année (niveau novice)
- Se situer en tant que futur·e infirmier·ère au niveau social, au niveau académique, et dans le milieu personnel, avec ses valeurs personnelles et professionnelles
- Identifier, puis mobiliser et combiner les savoirs, savoir-faire, savoir-être, ainsi que les savoirs à acquérir et les savoirs acquis

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Les thématiques suivantes sont centrales et sont présentes à chaque année de formation. Elles constituent le fil rouge du module. Le contenu de chacune de ces thématiques évolue d'une année à l'autre pour s'adapter au niveau de formation et aux besoins des périodes de formation pratique.

Thématiques centrales :

- Le référentiel de compétences de l'infirmier·ère Bachelor
- Le projet de formation
- Les activités pédagogiques de préparation aux stages, en fonction des stages à venir
- Les activités pédagogiques de mobilisation des ressources disciplinaires et cliniques en perspectives des stages à venir
- Le bilan des compétences, le cahier de suivi des apprentissages
- Le projet de stage
- La pharmacologie et la sécurité dans l'administration des médicaments (SAM)
- L'évaluation clinique infirmière, le raisonnement clinique, les habiletés cliniques au service de la démarche de soins infirmière dans une vision unitaire transformante.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input checked="" type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input checked="" type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : Évaluation continue |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input type="checkbox"/> Remédiation possible | <input checked="" type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

- | | |
|-------------------|--|
| Répétition | Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être |
|-------------------|--|

différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.
La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Le document suivant contient tous les niveaux du référentiel de compétences en Soins Infirmiers HES-SO, travaillé chaque semestre dans les modules de la centration Etudiant·e et ses environnements : HES-SO, (2022). Plan d'études cadre 2022 Bachelor of Science HES-SO en Soins infirmiers.

L'articulation avec les autres centrations du semestre est essentielle.

9. Bibliographie principale

- Ball, J., Bindler, R., Cohen, K., & Shaw, M. (2019). *Soins infirmiers en pédiatrie* (3^eéd.). Pearson ERPI.
- Chinn, Sitzman, K., & Kramer, M. K. (2022). *Knowledge development in nursing: theory and process (Eleventh edition)*. Elvessier.
- Deglin, J. H., Vallerand, A. H., Sanoski, C. A., & Laplante, H. (2020). *Guide des médicaments* (5e éd.). Pearson ERPI.
- Doyon, O., & Longpré, S. (Éds.). (2022). *Evaluation clinique d'une personne symptomatique* (2^e éd.). Pearson ERPI.
- Ladewig, P. A. W., London, M. L., & Davidson, M. R. (2019). *Soins infirmiers en périnatalité* (5^e éd.). Pearson ERPI.
- Lavoie, P., Deschênes, M.-F., Richard, V., Pepin, J. I., Tanner, C. A., & Lasater, K. (2021). Traduction et adaptation d'un modèle du jugement clinique infirmier pour la recherche et la formation infirmière en contexte francophone. *Quality Advancement in Nursing Education - Avancées En Formation Infirmière*, 7(2). <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1272>
- Morgan, K. I., & Townsend, M. C. (2022). *Psychiatrie et santé mentale* (3^eéd.). Pearson ERPI.
- Voyer, P. (2020). *Soins infirmiers aux aînés en pertes d'autonomie* (3^eéd.). Pearson ERPI.

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Victoria Pellaux

Descriptif validé le 5 février 2026 par la Doyenne, Gora da Rocha

